

(Source : cnrs)

L'eau potable

Le réseau d'eau est alimenté soit par des eaux de surface (cours d'eau, lacs, étangs), soit par des eaux souterraines (nappes aquifères). Ces dernières bénéficient vis à vis des pollutions, d'une meilleure protection naturelle. L'eau potable est ensuite traitée, puis acheminée à travers un réseau souterrain à un château d'eau (réservoir) où elle est stockée avant d'être distribuée.

L'assainissement :

Les eaux usées sont évacuées dans le réseau d'égoûts et acheminées aux stations d'épuration pour être traitées. Une fois nettoyées, les eaux «propres» sont rejetées dans le milieu naturel.

Méthodologie

- L'enquête 2004 sur l'eau et l'assainissement a été réalisée par l'Institut français de l'environnement (IFEN) et le Service Central des Enquêtes et Etudes statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche en partenariat avec la Direction de l'Eau du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.
- Elle fait suite à une première enquête qui portait sur les années 1998 et 2001. Elle étudie le service public de l'eau sous divers aspects : les prix pratiqués, l'existence des services, les équipements, l'organisation et la gestion.
- L'enquête a été réalisée par sondage auprès des communes par les services départementaux de la statistique agricole. L'échantillon est stratifié par département et taille de communes. Les taux de sondage vont de l'exhaustivité pour les communes de plus de 10 000 habitants au 1/20 pour celles de moins de 400 personnes.
- L'enquête porte sur le même échantillon que 2001, soit 199 communes dans le Nord et 152 communes dans le Pas de Calais. La collecte des données a eu lieu entre avril et juin 2006 et porte sur la situation au 31 décembre 2004.
- Les calculs de consommation par habitant s'appuient sur les données 2004 du recensement de la population de l'insee. Les prix moyens départementaux sont calculés en pondérant les prix communaux par les populations du recensement 1999 de la population.

Organisation et gestion du service public de l'eau

La gestion du service public de l'eau comprend l'**alimentation en eau potable** (production et distribution) et l'**assainissement** (collecte et traitement).

La commune est la structure juridique de base pour organiser et gérer le service public de l'eau. Pour un certain nombre de communes, le cadre communal est trop étroit pour régler les problèmes de l'eau et pour s'adapter aux normes de plus en plus strictes. Plusieurs communes se regroupent donc pour mettre en place un service commun : on parle d'**organisation intercommunale**.

Dans le cadre de la **gestion**, celle-ci peut être **directe (régie) ou déléguée à une entreprise privée**. Certaines formes de gestion sont mixtes.



Agreste Eau et Assainissement - Mars 2007

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
 Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt du Nord - Pas de Calais
 Service Régional de l'information statistique et économique
 Cité administrative - BP 505 - 59022 Lille cedex
 Tél : 03 20 96 41 41 - Fax : 03 20 96 41 99
 www.agreste.gouv.fr
 draf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr
 Courriel : srise.drda59-nord-pas-de-calais@agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

Directeur de publication : A. VERNEDE
 Rédaction : I. LAURENS
 Composition : I. LAURENS
 Impression : SRISE Nord - Pas de Calais
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 978-2-11-096044-3

© AGRESTE 2007

Eau et Assainissement 2004

Un prix moyen particulièrement élevé dans une région plutôt économe en eau

Avec 3,40 euros le m³, le Nord - Pas de Calais fait partie des régions les plus chères en eau mais également des plus petites consommatrices (122 litres/jour/habitant).

En ce qui concerne l'ensemble des services de l'eau, la majorité des communes de la région optent pour l'organisation intercommunale et la gestion privée.

3,40 € : c'est le prix moyen régional payé en 2004 pour 1 m³ d'eau dans les communes dotées d'un assainissement collectif. Avec une hausse de 8% en 3 ans, la région Nord - Pas de Calais dépasse la moyenne nationale qui est de 3,02 € le m³ et s'avère être la 2^{ème} région la plus chère de France après la Bretagne (3,64 €/m³).

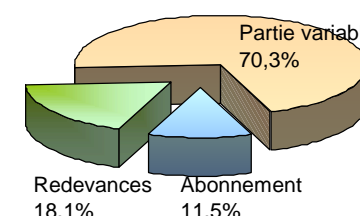
Une consommation raisonnable

Mais avec une consommation moyenne domestique de 122 litres par habitant et par jour, en 2004, le Nord - Pas de Calais est la région la plus économe de France en matière d'utilisation de l'eau. Elle se situe bien en deçà de la moyenne nationale qui est de 164 litres/habitant/jour et surtout de la région Provence Alpes Côte d'Azur, la plus grosse consommatrice d'eau avec 239 litres/habitant/jour.

Composantes de la facture d'eau de 120 m³ en Nord - Pas de Calais

(Communes ayant l'assainissement collectif)

Répartition des différentes composantes de la facture d'eau en 2004 (en %)



La facture d'eau se compose de 3 rubriques :
 - le prix de l'eau potable
 - le prix de l'assainissement
 Ces deux prix comprennent **une partie fixe** (ou abonnement) destinée à couvrir les charges fixes du service tel que l'entretien du branchement, la location du compteur et le maintien du service de la distribution, **et une partie variable** calculée sur la consommation de 120 m³ d'eau.

Evolution de prix des différentes composantes de la facture d'eau entre 2001 et 2004 (en %)

Evolution 2004/2001	
Redevances	-0,4%
Partie variable	11,3%
Abonnement	3,5%

- les redevances et taxes (pour 120 m³). Elles concernent, entre autres, la taxe sur les consommations (ex-redevance FNDAE), la redevance «pollution» perçue par les Agences de l'eau, la redevance «voies navigables», les taxes locales et la TVA sur l'eau potable et l'assainissement.

Source : Ifen - Scees, Enquête eau 2004



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Composantes du prix de l'eau en euros/m³
(Communes ayant l'assainissement collectif)

Région Nord - Pas de Calais	2001	2004	Evolution 2004/2001 (%)
Eau potable	1,26	1,39	10,2
dont partie fixe	0,28	0,27	-3,5
dont partie variable	0,89	1,02	15,0
dont redevances eau potable	0,10	0,10	6,5
Assainissement	1,89	2,01	6,5
dont partie fixe	0,10	0,12	24,1
dont partie variable	1,26	1,37	8,6
dont redevance pollution	0,52	0,52	-1,7
Total	3,15	3,40	8,0

(Source : Ifen - Scees, Enquête eau 2004)

Près de 150 € /habitant/an

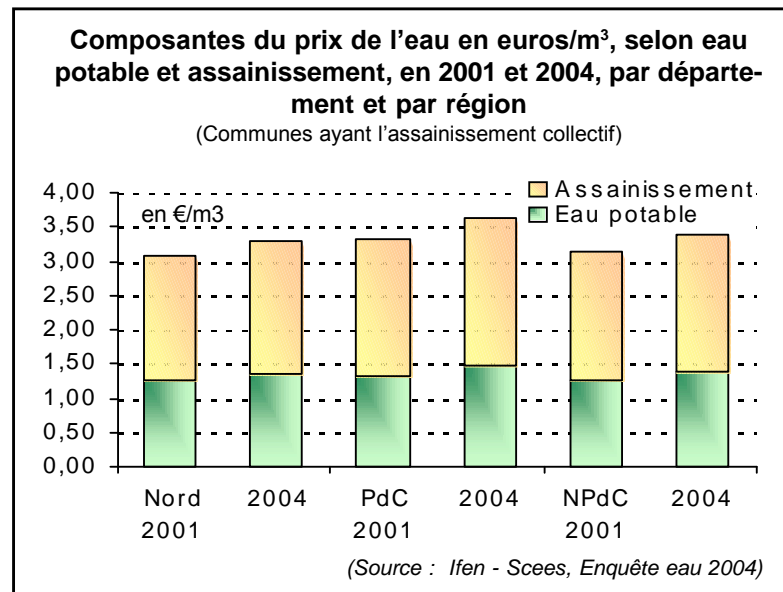
Cette modération de la consommation d'eau chez les habitants du Nord - Pas de Calais allège les dépenses annuelles en eau domestique qui s'établissent, en 2004, à 147 €/habitant/an, la moyenne nationale atteignant 176 €/habitant/an. Le Nord - Pas de Calais est la 2^{ème} région où les dépenses annuelles en eau domestique sont les plus faibles, la 1^{ère} étant la Franche-Comté (142 €/habitant/an) et la dernière, la région Provence-Alpes Côte d'Azur avec 272 €/habitant/an.

Le prix de l'eau se répartit, en Nord - Pas de Calais, entre 40% pour l'alimentation en eau potable et 60% pour l'assainissement. Le prix d'1 m³ d'eau potable, taxes et redevances comprises, en hausse de 10% en 3 ans, est de 1,39 € en région, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (1,46 € le m³). Par contre, en ce qui concerne les tarifs de l'assainissement, le Nord - Pas de Calais détient les prix les plus élevés de la métropole, avec 2,01 €

le m³ (2,16 € le m³ dans le Pas de Calais), la moyenne nationale étant de 1,56 €/m³. Le coût si important de l'assainissement est principalement dû à la partie variable qui s'établit à 1,37 € le m³ en région contre 1,04 €/m³ pour la moyenne nationale. La redevance pollution en Nord - Pas de Calais est, elle aussi, une des plus élevées avec 0,52 € le m³, après la Champagne-Ardenne (0,54 € le m³), la moyenne nationale s'établissant à 0,37 € le m³.

Des prix différents selon l'origine de l'eau et son traitement

Suivant le lieu d'habitat, le prix de l'eau en Nord - Pas de Calais varie. Ces différences de prix s'expliquent, entre autres, par l'origine de l'eau et son traitement qui peut en découler. Une eau potable d'origine souterraine, peu polluée, ne demande qu'un traitement simple, voire aucun traitement. Alors qu'une eau « mixte » ou une eau de surface, certes plus facile d'accès mais aussi davantage polluée,



Une eau plus chère dans le Pas de Calais

Un assainissement chèrement facturé

Au sein de la région, c'est dans le Pas de Calais que les tarifs sont les plus élevés. 1 m³ d'eau coûte dans le Pas de Calais, 3,64 € au total, ce qui le situe derrière les Côtes d'Armor (3,65 €), les Bouches du Rhône, la Vendée et le Morbihan (4,11 €). Dans le Nord, 1 m³ d'eau est facturé 3,29 €, assainissement compris.

Prix de l'eau en euros/m³, selon eau potable et assainissement, et selon l'origine et le traitement en 2004
(Communes ayant l'assainissement collectif)

Région Nord - Pas de Calais	Simple ou sans traitement		Traitement complexe		Ensemble	
	Eau potable	Assainissement	Eau potable	Assainissement	Eau potable	Assainissement
Origine souterraine	1,35	3,47	1,68	3,65	1,41	3,50
Origine superficielle			1,69		1,69	
Origine mixte			1,36	3,17	1,36	3,17
Ensemble					1,40	3,40

(Source : Ifen - Scees, Enquête eau 2004)

nécessitera un traitement complexe, plus coûteux. En Nord - Pas de Calais, l'essentiel de la production d'eau provient des nappes souterraines, ce qui explique le prix modéré de l'eau potable dans la région.

L'organisation et la gestion influent sur la facture

De même, selon l'organisation et la gestion de l'ensemble des services de l'eau, les tarifs varient et des écarts de prix sont constatés jusqu'à près de 1,70 €/m³ dans la région. Pour l'alimentation en eau potable comme l'assainissement, le prix de l'eau est plus élevé lorsqu'il s'agit d'une organisation intercommunale. Ainsi, 1 m³ d'eau est chiffré, assainissement compris, à 3,41 € (dont 1,41 €/m³ pour l'eau potable) en intercommunalité alors que dans des communes isolées, le prix du m³ d'eau est facturé à 3,34 € (dont 1,27 € pour l'eau potable).

Le m³ d'eau est également plus cher quand la gestion est déléguée, tant pour le service d'eau potable que pour l'assainissement. Quelle que soit l'organisation, un m³ d'eau potable atteint, en Nord - Pas de Calais, 1,45 € quand la gestion est déléguée contre 1,24 € en régie. Cette modulation de prix n'est qu'indicative dans la mesure où les charges peuvent être sous-estimés dans le cas de la régie.

Une organisation essentiellement intercommunale et une gestion directe

La région Nord - Pas de Calais dénombre 1 548 communes dont 655 dans le Nord et 893 dans le Pas de Calais. Pour le service de l'eau potable, 89% des communes de la région se sont regroupées. Par comparaison, la moyenne nationale est de 72%. Quant à l'assainissement, il concerne 55% des communes et 93% de la po-

pulation du Nord - Pas de Calais. 95% de ces communes adhèrent à un groupement intercommunal contrairement à la

moyenne nationale qui est de 40%. Concernant la gestion d'eau potable et de l'assainissement, près de 60% des communes du Nord - Pas de Calais sont en régie. Elles sont plus nombreuses dans le Nord (77% des communes) et nettement moins en France (45% des communes pour l'eau potable et 60% pour l'assainissement).

Avant de devenir potable, l'eau est :

- clarifiée : des filtres et des produits chimiques rassemblent et agglutinent les matières dispersées dans l'eau
- filtrée
- désinfectée soit au chlore, à l'ozone, par rayonnements ultraviolets ou encore par filtration à travers de membranes. Cette désinfection permet de tuer virus et bactéries.

Des traitements complexes physico-chimiques permettent d'éliminer certaines substances comme les métaux lourds provenant des rejets industriels en mettant l'eau en contact avec un produit sur lequel s'agglutinent les particules formant ainsi des flocons. Des procédés biologiques éliminent, entre autres, des nitrates en utilisant des bactéries mises en culture.

Prix de l'eau en euros/m³, selon eau potable et assainissement, et selon l'organisation et la gestion des services d'eau en 2004
(Communes ayant l'assainissement collectif)

Région Nord - Pas de Calais	Alimentation en eau			Assainissement		
	Régie	Délégation	Ensemble	Régie	Délégation	Ensemble
Organisation intercommunale ou mixte	1,28	1,46	1,41	3,44	3,79	3,41
Organisation communale	0,99	1,38	1,27	2,79	3,46	3,34
Ensemble	1,24	1,45	1,39			3,40

(Source : Ifen - Scees, Enquête eau 2004)